

La France est humaine avec les jeunes migrants, mais laisse tomber ses vieux !



Ce débat se discute depuis plusieurs années à l'Assemblée Nationale et au Sénat et il occupe les parlementaires sur un sujet qui, certes, les interpelle ; « *Comment mourir dans la dignité ?* ».

Il est évident qu'il s'agit là d'un sujet de haut niveau philosophique qui mérite que l'on s'interroge longuement et c'est ce que l'on fait.

Mais il est un autre débat, qui lui n'interroge personne, du moins jusqu'à aujourd'hui : « *Comment vivre ses dernières années dans la dignité ?* ».

La loi de la nature veut qu'avant de mourir, il nous faille vivre quelques années et dans quelles conditions ? Cela ne dépend pas, – hélas – de notre volonté !

Il y a actuellement 1.300.000 « vieux dépendants » chez nous.

Or, ces « vieux », dont on ne sait plus quoi faire, participent bien malgré eux à la vie de la Nation. Ils perçoivent une pension sur laquelle l'Etat prélève des impôts. Impôts qui viennent d'être augmenté de 1,70% de CSG pour les plus riches, ceux qui perçoivent plus de 1200 euros/mois, les veinards ! Retraites dont ils ne peuvent plus, hélas, profiter dans l'état de santé qui est le leur à présent !

Cet Etat, qui les pourchasse jusqu'à leur dernier souffle de vie, en leur confisquant jusqu'à « leurs successions », quand il en reste une, devrait se pencher sur leur triste sort et non pas les abandonner dans des « mouroirs », sans soins bien souvent (uniquement des cachets, des gouttes, des injections et des perfusions, pour les faire « dormir » toute la journée afin qu'ils ne dérangent pas !)

Il est vrai qu'avec le 0,4% du PIB qui leur est réservé ils n'ont pas le droit de vivre trop longtemps, cela ne se fait pas. Et ce n'est pas le « pourboire » ridicule de 50 millions d'euros qui changera la donne.

On ne demande pas à l'Etat d'aller jusqu'à 1%, ce serait bien trop (alors que certains pays, tel le Danemark par exemple, réservent 2% du PIB et que tous « leurs vieux » bénéficient d'une fin de vie honorable, dans des résidences conviviales et que cela ne coûte que 1800 euros/mois pour tous (2800 euros/mois en France, en moyenne) encadrés par 10 soignantes pour 10 « résidents », alors qu'en France on n'en compte que 5 pour 10).

A moins que, comme cela s'est passé à la triste époque nazie, et se passe encore de nos jours, dans quelques très rares pays, il suffise d'euthanasier les « vieux », dépendants, impotents ou grabataires, ce qui, après tout, est une solution comme une autre et qui vaut la peine d'être débattue, surtout quand il nous est donné de constater dans quelles conditions finissent quelquefois leurs misérables vies, à ces « vieux » dépendants, impotents, grabataires... et gênants !

N'est-ce pas le cas déjà dans un pays aussi civilisé que l'Angleterre où l'accès à certains services de réanimation, de dialyse rénale ou d'actes chirurgicaux, ne sont plus autorisés après 70 ans !

Après tout, pourquoi ne pas interrompre des vies qui ne valent plus la peine d'être vécues ?

« La France est humaine », paraît-il ? Mais pour qui ? Pour tous ces migrants, jeunes, en pleine santé, « *qui connaissent Victor Hugo sur le bout des doigts* », que l'on loge, nourrit, soigne, divertit, dans des conditions qu'apprécieraient beaucoup de nos « vieux », vos parents, vos grands-parents, votre famille, ceux que vous abandonnez, que vous préférez oublier, parce qu'ils gênent vos habitudes, qu'ils perturbent vos loisirs, ces loisirs dont vous disposez bien davantage qu'ils en ont disposé, eux, toute leur vie durant, pour vous élever et vous conduire où vous êtes !

Ces vieux, dont certains guettent le départ vers leur fin de vie pour « squatter » l'appartement, puisqu'ils ne pourront plus revenir, qu'ils sont partis pour toujours, et le mettre à la disposition de ces « exilés », comme certains les nomment aujourd'hui et qui nous envahissent !

Ces vieux qui n'ont pas encore atteint le dernier stade, qui ne sont pas sur la ligne de départ, et qui se demandent comment ils vont pouvoir régler des sommes ahurissantes, bien plus de 2500 euros/mois, avec leur 1200 euros, pour les plus riches, et cela pour obtenir une place, et ne parlons pas des autres, ceux qui n'ont pas « cette chance », parce qu'ils vivent et meurent en France !

Quel chef d'état, quel ministre, aura le courage et la volonté de s'atteler à cette tâche : donner à nos vieux un endroit digne où finir leur vie, avec les soins, l'accompagnement et la nourriture qu'ils méritent, quel que soit le montant de la pension qu'ils perçoivent ?

La Cour des comptes leur indiquera où trouver les milliards nécessaires pour appliquer cette « nouvelle taxe », une de plus, quitte à réduire les dividendes perçus par les actionnaires (plus de 43 milliards cette année) pour s'intéresser à ceux qui n'en perçoivent pas.

Certaines « fins de vies » sont-elles indignes ?

Pourquoi la présence de ces « personnes âgées » embarrasse tellement ceux qui sont, pour le moment, moins âgés ? Justement parce que les conditions désespérantes de ces « fins de vies » leur donnent une angoissante « peur de vieillir » dans des conditions identiques !

Je me rends parfaitement compte, en terminant cet article, que j'ai perdu une fois de plus mon temps, qu'il ne servira à rien, que tout continuera comme avant, comme aujourd'hui, comme demain, et que les « vieux » continueront à disparaître dans l'indifférence la plus totale et que nous aurons toujours « peur de vieillir » !

Manuel Gomez